Document generated on 10/12/2024 2:50 a.m.

Les Cahiers des Dix

# Tué au Fort Beauséjour

Jean Bruchési, M.S.R.C.

Number 18, 1953

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1080050ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1080050ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)
1920-437X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Bruchési, J. (1953). Tué au Fort Beauséjour. *Les Cahiers des Dix*, (18), 67–84. https://doi.org/10.7202/1080050ar

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

# Tué au Fort Beauséjour

*Par* JEAN BRUCHÉSI, *M.S.R.C.*

Le parfait historien est peut-être celui qui « cherche, dans le temps, des réponses aux questions de *son* temps, » s'il faut en croire M. Guy Frégault dont la mauvaise humeur vient de régler, une fois pour toutes, le sort des antiquaires et de leur « futile » érudition. Mais, avant de chercher et de donner des réponses, l'historien digne de ce nom doit faire le récit du passé, pour en dégager, comme a dit Maurras, des « lois moins branlantes que les lois physiques ou chimiques de la matière ». Il n'y parviendra pas sans « la longue et scrupuleuse observation du détail » dont parle Michelet. Or il arrive que cette longue et scrupuleuse observation du détail est principalement l'oeuvre des adeptes de la petite histoire auxquels le Père Jean Delanglez, entre cent, rendit un jour le plus vibrant hommage. Qu'on les assimile ou non à une société historique, les « *Dix* » n'ont pas à s'excuser de faire souvent porter l'objet de leurs recherches sur un personnage obscur ou quelque incident minime dont la grande histoire n'a rien retenu. Même si ce personnage ou cet incident ne sont pas de nature à en influencer la marche, peut-on nier qu'ils contribuent presque toujours à l'enrichir en procurant à l'historien l'occasion d'étendre son expérience de la vie humaine ?

* * *

L'homme qui apparaîtra au cours de ce récit, qui en sera la figure dominante, n'est pas un héros. Il n'a joué aucun rôle qui soit digne de retenir l'attention. C'est à peine si son nom est venu une fois sous la plume d'un de ses contemporains, hormis dans les actes notariés auxquels il a été partie. Jusqu'ici du moins il est impossible de publier la date et le lieu de sa naissance, de dire par conséquent à quel âge il est mort, sous les débris d'une casemate détruite par des obus anglais. Que fut sa jeunesse ? Quand est-il arrivé au Canada ?

Qui était son père ? Les archives de Dieppe nous renseigneraient peut-être. En attendant, du reste, cela importe peu. Le modeste fonctionnaire, dont quelques lettres — une vingtaine — viennent d'être retrouvées par hasard à Québec, n'a certes jamais espéré revivre dans la mémoire des hommes. Mais ses lettres, écrites à un ami québécois, entre novembre 1751 et mai 1755, projettent un peu de lumière nouvelle sur la société canadienne d'il y a deux siècles, et sa mort, sans qu'il l'ait voulu, le rattache à un épisode tragique des derniers jours de l'Acadie française.

Le 15 septembre 1751, un homme d'âge moyen — il ne dépasse guère la quarantaine — s'apprête à quitter la capitale de la Nouvelle-France. Nommé interprète en langue anglaise au fort Beauséjour, en Acadie, il a, dès le 1er de ce même mois, touché une avance sur les appointements que comporte la charge. Célibataire, il part sans trop de regrets vers une nouvelle aventure dans un pays qu'il ne connaît point — sauf par ouï-dire — où l'envoie la confiance de l'intendant Bigot. Car Jean Ferment — c'est son nom — est d'abord orfèvre, un peu serrurier aussi, et horloger à ses heures. C'est un artisan, très habile de ses dix doigts, qui possède une bonne instruction, a de l'esprit et sait tenir une plume. Probablement originaire de Dieppe, où vit son unique frère, prénommé Jacques et maître tonnelier, il ne manque pas d'amis, à défaut de parents. Ces amis, dont le souvenir ne le quittera pas, plus ou moins près de Bigot, ont sans doute quelque peu contribué à lui faire avoir une mission honorable, sinon périlleuse, plus intéressante par les occasions qu'elle lui fournira, la chance aidant, d'accumuler de petits bénéfices, que par le traitement de soixante livres par mois dont il a la promesse.

Jean Ferment a-t-il été élève des Jésuites ? La chose est possible, s'il est venu jeune au Canada. En tout cas, il les fréquentait, car il fut membre de la congrégation de la Sainte Vierge érigée au collège de Québec. Bon chrétien, au sens ordinaire du mot, il ne fait pas, dans ses écrits, un vain étalage de sentiments religieux très réels, mais il ne cache pas non plus, à l'occasion, la nature de ces sentiments. De

l'orfèvre, dont il est fait mention au moins une fois, dans les archives judiciaires de la capitale — lorsqu'il fut appelé, en juillet 1747, à évaluer les outils d'un confrère décédé, — aucune oeuvre n'a été retracée, qui dirait la qualité de son art, à l'exception d'un porte-hostie d'argent et d'une plaque de plomb, au millésime de 1740, jointe à la pierre angulaire de la première chapelle de l'Ile Perrot.[1]

Nommé à Beauséjour, Jean Ferment ne part pas sans espoir de revenir à Québec. Même si sa nomination laisse prévoir une absence d'au moins trois ans, il compte bien que l'occasion lui sera offerte de visiter ses amis, de manger et de boire en leur compagnie comme il en avait l'habitude, chez Pierre Lesacque, premier hoqueton[2] de Bigot, chez le notaire François Lanouillier des Granges ou chez ce « gros coquin de Laurin » dont le nom reviendra le plus souvent au fil de la plume. De ces amis, tous mariés, il semble bien que ce soit Lesacque à qui Ferment est le plus attaché, en qui il a le plus confiance, car il en a fait son procureur, son fondé de pouvoir, son exécuteur testamentaire, pour ne pas dire son principal héritier.

C'est le 15 septembre 1751, au moment même où il va se mettre en route pour l'Acadie, que l'orfèvre, devenu officiellement, deux semaines plus tôt, « interprète en langue anglaise au fort Beauséjour », rédige et signe une procuration générale au nom de son ami Lesacque, garde du « haut et puissant seigneur François Bigot ». Ce Lesacque, originaire de Perriers, dans le diocèse de Coutances, où son père était marchand, avait épousé à Québec, le 7 avril de l'année précédente, une veuve de trente-huit ans, Marguerite Falardeau, dont le premier mari, capitaine de navire, s'appelait Etienne Bois. A en juger par le contrat de mariage, passé devant les notaires royaux Sanguinet et Du Laurent, le sieur Lesacque n'était pas un parti à dédaigner. Il avait des biens — près de six mille livres en argent et en

---

(1) Cette plaque est maintenant conservée au musée historique de l'Ile Perrot. Quant au porte-hostie, il est la propriété de M. Louis Carrier qui le découvrit en 1949 dans le Trésor de la cathédrale de L'Assomption, à Moncton, N.-B.

(2) Le hoqueton était une longue veste ou dalmatique munie de manches que portaient les hommes d'armes. Le mot finit par désigner l'homme qui s'en revêtait.

marchandises — et un emploi de confiance auprès du plus influent, sinon du plus puissant personnage de la colonie. Aussi bien ne faut-il pas s'étonner qu'apparaissent au contrat les signatures de Bigot, de Jacques Bréard, commissaire de la Marine, de Guillaume Estèbe, conseiller du roi, de François Daine, lieutenant-général civil et criminel, de Foucault de Beaujeu, capitaine des troupes, et de Joseph Brassard Deschenaux, secrétaire de l'intendant. Quant à la veuve d'Etienne Bois, elle n'était pas non plus sans ressources pécuniaires, bien qu'elle ne sût ni lire ni écrire; et elle avait cinq enfants, dont une fille.

En vertu de la procuration qu'il donne à son ami, Ferment fait de ce dernier le dépositaire de ses biens. C'est Lesacque qui touchera, à Québec, et gardera les appointements de l'interprète. Il vendra les « effets » que Ferment lui enverra d'Acadie et Ferment fera de même pour ceux que Lesacque lui expédiera de Québec, chaque partie devant garder pour son compte cinq pour cent « sur la vente ou l'achat ». En somme, une espèce de contrat de société, pour des fins commerciales, comme la coutume en était alors très répandue, dans l'entourage de Bigot, mais sur une beaucoup plus petite échelle que les entreprises de la célèbre « bande ». Et puis, « comme la vie est incertaine », l'orfèvre entend, au cas où Dieu l'appellerait de ce monde, que l'ami Lesacque, après avoir payé toutes ses dettes légitimes, s'il s'en trouve, dispose ainsi de ses deniers : un tiers à prier Dieu pour le repos de son âme, un tiers pour son frère Jacques, et le dernier tiers pour Lesacque lui-même, « comme à mon ami pour le récompenser des bons services qu'il me rendra ou m'a rendus ».

Ayant ainsi mis bon ordre à ses affaires temporelles, pour le présent et le futur, Jean Ferment n'a plus qu'à partir. Par la route, grâce au chemin que Bigot vient de faire aménager entre la rivière du Loup et le lac Témiscouata, il suffit désormais de dix à douze jours pour aller de Québec à l'isthme de Chignectou, et de huit jours pour gagner la rivière Saint-Jean. Mais le voyage est pénible et, selon toute vraisemblance, c'est la voie fluviale et maritime que le nouvel interprète dut emprunter pour se rendre en Acadie.

De fait, l'Acadie n'est plus qu'un nom. Depuis la paix d'Utrecht, le territoire ainsi désigné appartient à l'Angleterre qui l'a rebaptisé Nouvelle-Ecosse. Mais la France n'a pas abandonné la partie. Il lui reste l'Ile Royale, avec Louisbourg, et l'Ile Saint-Jean. Il lui reste surtout les territoires situés au nord de la petite rivière Mésagouèche, notamment l'isthme de Chignectou où elle entreprend de bâtir une nouvelle Acadie. Cet isthme de Chignectou, au surplus, est plus ou moins regardé comme la frontière entre les possessions françaises et anglaises, frontière imprécise que de longues et épineuses négociations — elles durent depuis 1713 — ne sont pas encore parvenues à fixer.

Etablis, pour le plus grand nombre, dans la région voisine d'Annapolis et des Mines, les Acadiens, surtout parmi les jeunes, ont émigré vers l'isthme dès 1735. D'autres sont allés à l'Ile Saint-Jean, soit parce qu'ils refusent de prêter un nouveau serment d'allégeance à Sa Majesté britannique, soit parce que l'administration anglaise persiste à ne pas vouloir leur concéder de nouvelles terres. Précisément les Français ont entrepris de fortifier Louisbourg, au lendemain de la paix d'Utrecht, et les travaux se poursuivent depuis lors. Bien plus, dans cet isthme même de Chignectou, dont la position stratégique n'échappe à aucun des adversaires, les fondations d'une Acadie nouvelle sont déjà visibles. A Québec, sinon à Paris, on s'est rendu compte que le sort de la Nouvelle-France se réglera en grande partie du moins dans cette région. Y attirer les Acadiens des Mines, y construire des forts, pousser les Sauvages, Micmacs et Abénaquis, à l'attaque des établissements anglais : tel est le programme du gouverneur La Jonquière, dont la réputation d'avarice et de cupidité ne repose pas sur les faits. Pour mener à bonne fin ce programme esquissé par son prédécesseur La Galissonnière, le marquis, à peine en fonction, maintient Charles de Boishébert au poste de la rivière Saint-Jean et donne l'ordre de construire deux forts dans l'isthme de Chignectou : l'un à Beauséjour, sur la baie de Beaubassin, l'autre à Gaspareau, sur la baie Verte.

Transmis, en septembre 1749, à Louis-Luc de La Corne qui avait pour mission de défendre l'isthme, renouvelé en novembre à Pierre de Saint-Ours, l'ordre ne paraît avoir été exécuté pour de bon qu'à la fin de 1750 ou au début de 1751 par Chaussegros de Léry. Et toutefois le retard ne signifie point que rien n'ait été fait sinon en vue d'une reprise des hostilités, du moins pour rallier les Acadiens plus que jamais menacés. C'est que le véritable chef de la région, pour ne pas dire de la nouvelle Acadie, est un Breton têtu, l'abbé Jean-Louis Le Loutre. D'une activité débordante, habile à manoeuvrer, profondément attaché, depuis 1735, au petit peuple dont il recherche, à sa manière, le bien matériel autant que spirituel, l'ardent missionnaire et patriote s'est juré de venir à bout des Anglais. Ces derniers, appréciant la taille de l'adversaire, « véritable homme d'Etat », ne tardent pas à mettre sa tête à prix. Le Loutre, regardé comme l'« auteur et chef de tous les établissements français sous le fort Beauséjour et sur les rivières », n'en a cure. Il multiplie les appels aux Acadiens des Mines pour les attirer dans l'isthme de Chignectou, avec d'autant plus de succès que lord Cornwallis, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, les a sommés de prêter un nouveau serment d'allégeance avant le 15 octobre 1749, sous peine de confiscation de leurs biens. Même si les Acadiens sont désireux d'échapper au dilemme en passant chez les Français, ils ne montrent guère d'enthousiasme à participer aux travaux de défense réclamés par Québec, encore moins à prendre les armes, par crainte de subir de rudes représailles si la balance doit un jour pencher définitivement en faveur des Anglais.

Quelle que soit la lenteur des travaux, la seule présence des soldats français dans l'isthme de Chignectou, parce qu'elle trahit sinon un projet de reconquête, du moins une ferme intention de ne pas reculer davantage, suffit à provoquer la colère de Cornwallis. D'Halifax, le gouverneur ordonne à La Jonquière de rappeler La Corne et ses hommes. Bien plus, commandé par le major Lawrence, de sinistre mémoire, un détachement anglais se présente devant Beaubassin le 2 mai 1750. A l'instigation de l'abbé Le Loutre, les Sauvages met-

tent le feu aux maisons des Acadiens qui se réfugient sur le territoire réclamé par la France. A Lawrence qui le somme de se retirer plus au nord, le chevalier de La Corne répond qu'il restera, au besoin par la force des armes, sur la rivière Mésagouèche, à Beauséjour. Et c'est Lawrence qui s'en va; mais par pour longtemps, puisqu'au mois de septembre de l'année suivante, les Anglais reviennent à Beaubassin et y construisent, sur les ruines de l'ancien village, un fort qui prend le nom de Lawrence. N'étant plus désormais séparés que par la petite rivière Mésagouèche, à moins de deux milles les uns des autres, les adversaires peuvent attendre les événements et les ordres de Londres ou de Versailles que transmettront Halifax et Québec.

Comprenant qu'il est essentiel de conserver cette région, car elle est « la clé du pays », La Jonquière, tout en plaidant la cause des Acadiens auprès de lord Cornwallis et en réclamant la destruction du fort Lawrence, ne renonce pas à faire de Beauséjour un centre de résistance pour arrêter les entreprises anglaises. Même si la construction d'un fort, sur la butte de Beauséjour, est à peine commencée quand Saint-Ours d'Eschaillon relève La Corne en octobre 1750, les Français ne sont cependant pas dépourvus de moyens de défense. C'est le long d'un retranchement, érigé par les soins de l'abbé Le Loutre, que Français et Anglais viennent de livrer un premier combat. Il ne fait pas de doute non plus que la centaine d'hommes, commandés par La Corne puis par Saint-Ours, ne sont point logés à la belle étoile. En attendant, au risque d'être regardés comme des déserteurs, les Acadiens des Mines continuent d'émigrer. De Québec, de Louisbourg, l'administration française accélère autant qu'elle le peut les envois de vivres, d'instruments de travail et d'argent dont une bonne partie est hélas ! détournée de son véritable but par la bande de spéculateurs qui opère librement sous la protection plus ou moins ouverte et consciente de Bigot. Le malheur veut que de rudes hivers et de pauvres récoltes contribuent à accroître la misère déjà grande des Acadiens angoissés.

Quoique légèrement améliorée en novembre 1751, la condition

de la « nouvelle » Acadie et de ses habitants n'est guère brillante à l'heure où Jean Ferment se présente au fort Beauséjour. Cette fois, en tout cas, le doute n'est plus possible : poussés avec vigueur par Chaussegros de Léry, les travaux ont complètement transformé la butte qui porte le nom de l'ancien seigneur du lieu, Laurent Chatillon, sieur de Beauséjour. Construit pour repousser une attaque-surprise — la seule prévisible en temps de paix — le fort peut difficilement abriter une garnison de plus de cent cinquante hommes. Flanqué de bastions, entouré d'une palissade et d'un fossé, pourvu de plateformes et de casemates, il a la forme d'un pentagone. Il domine le petit village acadien, composé d'une église, d'un hôpital et de quelques douzaines de maisons. Un marais impraticable et la rivière le séparent du fort Lawrence qui s'élève à moins de deux milles. De ce côté, rien à craindre pour le moment, semble-t-il, et les quelque 2,000 Acadiens du voisinage n'interrompent à regret leur besogne quotidienne de terriens que pour travailler de temps en temps au fort, quand un ordre, venu de Québec, exige un changement ou une amélioration dans le système de défense.

Ferment s'est vite rendu compte qu'il ne trouvera pas à Beauséjour le confort et le « climat » moral de Québec. A peine arrivé, dans le courant d'octobre, il supplie son correspondant Lesacque de lui expédier des « graines de toutes sortes ». Les légumes sont inconnus à Beauséjour; même l'hôpital n'en a pas. Aussi bien projette-t-il d'enclore un terrain et d'y cultiver un jardin potager, pour ses propres besoins, ceux du fort et de l'hôpital. Quant au logement, l'interprète doit se contenter de très peu. Tout le monde est, du reste, mal logé, à l'exception de quelques officiers et fonctionnaires qui se sont fait construire des maisons aux frais du trésor royal. Sur le plan des opérations commerciales les perspectives ne sont guère brillantes. Les pelleteries sont rares, de même que les étoffes anglaises introduites en contrebande. Quand il y en a, ce sont les officiers qui sont les premiers servis, à des prix trop élevés pour les moyens de modestes fonctionnaires. Ferment est d'autant plus désolé qu'il voudrait

envoyer à « Mademoiselle l'épouse » de l'ami Lesacque de quoi se faire « un beau manchon », par exemple une peau de loup-cervier. Mais il n'arrive pas à trouver une pelleterie assez belle, assez digne de lui être présentée. Et le plus curieux est que, n'en trouvant point, il finira par prier le mari d'acheter un manchon pour sa femme, à même les deniers dont il est le dépositaire.

Le premier hiver est particulièrement rigoureux et, si étrange que cela puisse paraître dans un pays où la forêt est dense, il y a disette de bois de chauffage. Le vin aussi fait défaut, dès la mi-novembre, et les réserves d'eau-de-vie durent à peine jusqu'au début d'avril. Sans le gibier, l'existence serait la plus triste au monde. Et encore, que de fois l'ordinaire des repas est fait de lard salé ou de pois ! L'abondance relative de la table n'existe vraiment qu'au printemps, lorsque les communications reprennent entre Louisbourg et Baie Verte, ou à l'automne si les récoltes ont été heureuses. Malgré tout, l'interprète ne se plaint pas. Il espère que ses amis de Québec ne cesseront de penser à lui, « en buvant à grands coups et souvent », dans leurs prières et dans leurs santés. A la bonne chère près et aux maringouins qui le dévorent pendant l'été, il se plairait en ce pays où les distractions sont rares, où il n'y a encore rien à acheter. « Grâce au ciel, écrit-il à Lesacque, je me fais aimer de tout le monde », comme il se faisait sans doute aimer à Québec s'il faut en croire « ce gros coquin de Laurin » qui a juré de ne point faire d'enfant à sa femme avant le retour de Ferment. Tant pis pour la pauvre épouse qui pâtira bien si l'absence dure deux ou trois ans selon toute apparence !

Or c'est précisément en prévision d'une aussi longue absence que Ferment décide de se bâtir une petite maison, au cours de l'été 1752. C'est également qu'il lui est impossible de rester là où il s'est d'abord logé, car il est « noyé, tous les jours de pluie », jusque dans son lit. Il a même fait construire une écurie et acheté deux chevaux qu'il doit presque aussitôt revendre, avec profit du reste, faute de foin pour les nourrir. Quatre boeufs feront mieux l'affaire, et le potager finira

par rapporter si Lesacque n'oublie pas d'expédier les graines qui lui sont réclamées avec instance dans chaque lettre.

Le dehors de la maison, au dire de Ferment, est plutôt grotesque, mais l'intérieur est passable. Du moins, il n'y pleut pas ! Et le nouveau propriétaire va même jusqu'à songer au mariage. « Envoyez-moi une femme ou fille par lettre de change; il est des moments où j'en aurais besoin », mande-t-il à son fidèle procureur. Badinage sans doute, car l'interprète « aime trop sa liberté » pour faire un mariage qui seul pourrait mettre fin aux conventions intervenues entre Lesacque et lui. En attendant, il prend à son service un ménage de nouveaux mariés pour lui tenir compagnie. Ses fonctions d'interprète sont loin d'occuper tout son temps. Mais il est aussi serrurier et horloger, d'où l'occasion assez fréquente de mettre à profit sa dextérité. Pas une lettre où il ne soit question de ressorts spiraux, de verres de montres, de lunettes, de clés et.... de perruques, avec des demandes de choux, d'oignons, de betteraves, de fromage et de jambon. Pourquoi ne remplirait-il pas en outre l'office d'apothicaire ? Que Lesacque lui envoie donc de la « confection d'hyacinthe », médicament fait de substances absorbantes et de substances excitantes pour combattre l'effet des aliments salés; de la « thériaque », dont la formule primitive serait due au grand Mithridate, roi du Pont et expert en poisons, très efficace, paraît-il, contre les maux d'estomac; du borax, de l'alun et.... de la cire d'Espagne.

L'appareil judiciaire est des plus simple à Beauséjour. Mais il arrive que des soldats désertent ou commettent des vols, et ce sont des cas qui relèvent d'un Conseil de guerre. A peine en devient-il le greffier que Ferment s'adresse à Lesacque pour avoir des livres de droit, notamment une *Coutume de Paris*. Il ambitionne même d'être nommé notaire, car le besoin de titres réguliers et de contrats se fait de plus en plus sentir chez les Acadiens. Prévoyant comme toujours, il charge son correspondant de lui procurer les deux tomes du *Parfait Notaire*, oeuvre de Claude-Joseph de Ferrière publiée à Paris « avec privilège du Roy ». Et d'autres livres aussi, au choix de Lesacque,

pour le désennuyer, comme le recueil de *Voyages autour du monde* qui se trouve chez le marchand Ruffio, de la Basse-Ville, et le *Spectacle de la Nature*, en plusieurs volumes, chez le sieur Bezanson.

De son côté, Lesacque confie des messages à l'interprète. Les bonnes pelleteries sont introuvables, car on les porte toutes chez les Anglais qui paient bien, et l'épouse du garde attend toujours le manchon promis. Les étoffes anglaises sont rares, car les officiers et les hauts fonctionnaires se servent d'abord. D'autre part, les colifichets ne manquent pas, dont on peut facilement se passer. Mais il y a les huîtres de la baie Verte, à quelque seize milles de Beauséjour, dont on vante la saveur; il y a les réveille-matin que fabrique Ferment; il y a les montres, passées en contrebande. Précisément, à la fin de 1754, Lesacque a l'envie d'une belle montre. Ferment n'en connait aucune, sauf celles de M. de La Martinière, commandant du fort, et de deux ou trois autres officiers qui ne veulent pas les vendre. "Les autres ne sont que des *patraques* ».

Le « petit commerce », aussi honnête qu'il se peut, n'en est pas moins assez actif, avec le temps; et il rapporte. Sans être excessifs, les bénéfices permettent à Ferment, orfèvre, serrurier, horloger, apothicaire, jardinier et greffier, de laisser tous ses appointements d'interprète entre les mains de son fondé de pouvoir. C'est en les escomptant qu'il a fait bâtir sa petite maison, s'est acheté des boeufs, une charrette et une traîne, qu'il est devenu propriétaire d'un potager. Il a du reste l'espoir que Monsieur l'Intendant lui remboursera une partie de la dépense puisque tous les employés du roi sont logés aux frais de l'Etat. Il est vrai que les communications ne sont pas très sûres entre Louisbourg ou Québec et Baie Verte. Que dire surtout du peu de bonne foi des gens de mer qui font le transport des marchandises ? Bien des envois ne parviennent jamais à destination. Les friponneries sont fréquentes. « Il y a ici un tas de gens qui ne cherchent qu'à subtiliser sur tout, et quand ils ne le peuvent pas sur le roi, ils le font sur les particuliers », écrit Ferment qui ne se décourage point. Sans être un grand dévot, il se plaît à penser que le ciel

est « le but où nous devons tous aspirer, après le cours vagabond et inconstant de cette vie ». En attendant d'y être appelé, le plus tard possible, il ne saurait prendre trop de précautions pour n'être pas trompé. Il s'est du reste adapté au milieu qu'il a librement accepté, heureux d'y avoir, avec l'occasion de thésauriser un peu sinon de s'enrichir, la confiance de ses supérieurs qui ne lui ménagent pas leur estime. Et puis, l'exil — c'en est un vraiment — ne durera pas toujours. Un moment, les trois années de service prévues au départ étant faites, il a espéré revoir Québec à la fin de l'été 1754. Il s'est même demandé s'il n'y trouverait pas une femme. « Je commence pourtant à vieillir, a-t-il confié à Lesacque. Je ne sais si je ferai bien d'en prendre une. Nous nous conseillerons là-dessus quand nous serons ensemble ». Or Bigot a prié Jean Ferment de prolonger d'un an au moins, jusqu'en mai ou juin 1755, son séjour en Acadie. Encore un hiver à passer dans l'isthme, qui sera certainement « froid en diable » comme les précédents, même si la neige ne tombe pas pour de bon avant la mi-janvier. Rien ne laisse en tout cas prévoir que le prochain hiver n'aura point le calme des autres. Depuis l'escarmouche de septembre 1750, en effet, la frontière liquide — la Mésagouèche — qui sépare Français et Anglais a plutôt l'air d'être un trait d'union entre bons voisins. Chacun demeure sur ses positions, mais aucun des deux n'empiète sur le terrain de l'autre. Au besoin, on échange des messages, des propos bienveillants ou d'aimables procédés. « Les Anglais, note Ferment, vivent avec nous en amis; du moins ils ne font aucun mouvement ». L'été de 1754, comme celui de 1753, se passe dans une « parfaite tranquillité ».

Et pourtant, pas plus à Louisbourg qu'à Halifax ou Québec, pas plus à Versailles qu'à Londres, l'activité générale ne permet d'entretenir l'espoir d'une paix durable. Ce n'est pas sans raison qu'en certains milieux on prête aux Anglais le dessein d'attaquer le fort Beauséjour, comme l'a déjà laissé entendre le gouverneur de l'Ile Royale. Il est vrai qu'un calme relatif, dont profitent les Acadiens, a suivi le départ de Cornwallis, en octobre 1752, et qu'il s'est prolongé jusqu'en

novembre de l'année suivante, sous l'administration du général Hopson. Aussi bien, la petite garnison du fort et les quelque 2,900 habitants de Beauséjour ont-ils l'impression d'y être aussi tranquilles « qu'au milieu de Paris ». Mais, en août 1754, Hopson s'en va et c'est le sinistre Lawrence qui devient gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Parce qu'ils ne veulent pas être contraints de prendre les armes contre la France, advenant un conflit, les Acadiens, tout en ne montrant guère d'ardeur à combattre aux côtés des Français, par crainte des représailles, refusent toujours de prêter le serment d'allégeance au roi de Grande-Bretagne. A Boston, comme à Halifax, l'heure est venue d'en finir d'une manière ou d'une autre. Pour le brutal Lawrence comme pour le fanatique Shirley, gouverneur du Massachussetts, il faut chasser, « extirper » les Français de Beauséjour et du nord de la baie de Fundy. Les deux personnages savent du reste qu'ils peuvent compter sur la complicité des lords du Commerce pour mener à bien, même en pleine paix, leur offensive. « Plus nous tarderons, insiste Lawrence, plus les Français se fortifieront ».

Tout en procédant, sur les conseils de l'abbé Le Loutre, à la construction d'une digue pour assurer l'assèchement des terres occupées par les Acadiens, les Français sont enfin plus décidés que jamais à faire du fort Beauséjour le pivot de leur système de défense. Interrompus en 1752, les travaux ont repris avec une vigueur nouvelle en 1753 et 1754. Même s'il n'est pas en état de résister très longtemps à l'assaut d'une puissante armée, le fort est construit de manière à pouvoir subir un rude siège, voire à faire échec à l'assaillant. Armé de vingt-et-un canons, occupé par une garnison de cent cinquante hommes, il est au moins un obstacle de taille que l'ennemi aura du mal à renverser, surtout si les Acadiens de la région, dont près de huit cents sont aptes à porter les armes, consentent à faire le coup de feu.

Par malheur, les colons hésitent toujours à se compromettre. Il n'est pas très sûr non plus que les Sauvages feront à l'avenir bonne contenance et l'accord n'existe pas entre les chefs, l'abbé Le Loutre

insistant pour que la construction d'aboiteaux ait la priorité sur l'aménagement du fort, les officiers supérieurs étant d'abord intéressés à s'enrichir. Depuis le mois de juillet 1754, c'est Louis Duchambon de Vergor, créature de Bigot, — celui-là même qu'une avant-garde de Wolfe surprendra, cinq ans plus tard, pendant son sommeil, à l'Anse du Foulon — qui commande à Beauséjour. Officier médiocre à tous égards, plus incapable que son prédécesseur La Martinière, il est bègue par surcroît. Plusieurs officiers de son état-major portent des noms connus dans l'histoire de la Nouvelle-France : de Vannes, de Boucherville, Duplessis-Fabert, de Saint-Laurent, de Montarville, La Vérendrye. Il y a même un ingénieur de grand mérite, Louis-Thomas Jacau de Fiedmont, dont la mère était une Acadienne, Anne Mélanson, dont le père avait été l'un des premiers colons des Mines. Transféré de Québec à Beauséjour en 1753, le lieutenant de Fiedmont s'est vite rendu compte que la défense du fort était mal préparée, que le « climat » moral surtout n'annonçait rien de bon. Prévoyant le désastre, il s'est efforcé d'y parer. Mais que pouvait-il en face d'un commandant qui ne croyait pas à une attaque prochaine des Anglais ? Et comment Vergor en arrivait-il lui-même à avoir une telle illusion quand son homme de confiance, Thomas Pichon, commissaire des vivres à Beauséjour, n'ignorait rien de ce qui se préparait à Halifax ?

Ce Pichon, d'origine normande, était venu à Louisbourg en 1750. Fort habile et peu scrupuleux, il réussit même à mettre, comme on dit, dans sa manche l'entreprenant abbé Le Loutre, bête noire des Anglais, et cela, tout en incitant les Acadiens à ne pas se battre. Il fit beaucoup mieux, car non seulement il ne cessa de renseigner l'ennemi sur ce qui se passait à Beauséjour, mais c'est lui qui leur livra le plan détaillé du fort.[3] Rien d'étonnant, dans de telles circonstances, si Fiedmont pouvait écrire qu'il régnait à Beauséjour, au début de 1755, « un sens de la sécurité aussi complet que si nous habitions le centre de Paris ». Or l'attaque était imminente. Les lents préparatifs, com-

(3) Emmené à Halifax, après la reddition du fort Beauséjour, Pichon se retira à l'Ile Jersey et y vécut jusqu'à sa mort, en 1781, sous le nom de Tyrrell.

mencés à Halifax dès 1752, étaient au point. Accusés d'occuper, avec Beauséjour et Beaubassin, le centre de la Nouvelle-Ecosse, les Français n'en avaient pas pour longtemps à attendre les coups; les Acadiens non plus, dont la dispersion, décidée en principe, allait être rendue possible par la défaite, en pleine paix, de leurs derniers protecteurs.

C'est ainsi que le 2 juin 1755, une flotte, partie de Boston treize jours plus tôt, commandée par Monkton et portant à son bord 2,000 hommes de troupe, levés en Nouvelle-Angleterre, pénètre dans la baie de Chignectou. Prévenu par un colon, Vergor s'empresse d'expédier à Québec, à Rivière-Saint-Jean, à Louisbourg et à l'Ile Royale des courriers qui réclament de l'aide. Dans l'après-midi, vers cinq heures, l'ennemi est en face de Beauséjour. Le lendemain, environ 2,000 Anglais campent dans le voisinage du fort Lawrence. Ils se contentent d'observer, se livrent à d'insignifiantes manoeuvres pendant qu'on travaille ferme chez les Français, avec l'aide plus ou moins empressée des Acadiens qui se font tirer l'oreille, car ils ne veulent pas être pendus quand ils resteront seuls. Six jours passent, et les Anglais n'attaquent pas. Mais un de leurs officiers, l'enseigne Alexander May, tombe aux mains d'une patrouille française. Conduit au fort, il est traité avec infiniment d'égards. Le commandant lui donne même la permission d'écrire à sa femme. C'est le lieutenant de Baralon qui porte chez les Anglais la lettre de May et un message courtois de Vergor à Monkton. Les officiers britanniques, pour ne pas être en reste, sont tout heureux de montrer à l'officier français leurs munitions et leur artillerie. On dirait la guerre en dentelles, si le décor s'y prêtait mieux. Cinq jours encore, marqués de légères escarmouches. C'est le hasard qui fait partir un fusil . . . , ou quelque pièce de gibier qui passe trop près. Mais voici que, le 13 juin, des tranchées se creusent, et ce sont les premières bombes qui tombent. Il en va de même le lendemain, sans aucun dommage pour les assiégés. Malgré tout, les Français ne tiennent pas à ce que leur prisonnier soit atteint. Au dire de Fiedmont, la casemate où se trouve logé l'enseigne de Sa Majesté britannique, avec l'interprète Jean Ferment qui

a dû abandonner sa petite maison, est vraiment trop exposée. Par conviction ou par bravoure, Alexander May n'en croit rien et refuse d'aller ailleurs. Le 15 juin, arrive la réponse du commandant de Louisbourg : inutile d'attendre de l'aide. La sagesse exige de compter encore moins sur un secours de Québec.

Et voici le 16 juin, jour radieux de l'été qui s'annonce. Il est neuf heures à peine quand le canon se met à tonner. Cette fois, il ne s'agit plus d'un bombardement pour rire. De l'autre côté de la rivière, le canonnier à tunique rouge a bien visé; l'obus traverse le toit de la casemate où sont l'enseigne May, l'officier Raimbault, de l'Ile Royale, un commis du nom de Billy, deux colons acadiens et.... l'interprète Jean Ferment. Au milieu des décombres, il n'y a plus que six cadavres ensanglantés. Il n'en faut pas davantage pour que le désordre soit à son comble. Qu'un autre obus du même calibre tombe sur la soûte aux munitions, et ce sera le désastre. Mais tel n'est pas l'avis de Fiedmont. N'importe : les Acadiens sont affolés et menacent de tout faire pour livrer le fort aux Anglais. Vergor consulte ses officiers qui semblent avoir été d'avis de capituler sur-le-champ. En tout cas, il faut chercher à obtenir un délai de quarante-huit heures. C'est ce que M. de Vannes a pour mission de demander à Monkton. Celui-ci répond que les Français ont jusqu'à deux heures de l'après-midi pour se rendre et qu'il leur accordera des conditions honorables. Et s'ils consentent à capituler, la reddition du fort devra se faire à sept heures du soir. Vergor n'y objecte pas en principe, mais il veut soumettre ses propres conditions; et le temps passe. Infatigable agent de liaison, M. de Vannes se remet en route pour tâcher d'avoir plus de délai. Il est sept heures, et les canons anglais recommencent à tirer. Réunissant à la hâte son Conseil de guerre, le commandant lui fait accepter la reddition immédiate qui devient effective une demi-heure plus tard. Et c'est au cours d'un grand dîner, groupant autour d'une même table officiers anglais et français, que s'opère en quelque sorte la transmission des pouvoirs. Il est entendu que la garnison de Beauséjour sera transportée armes et bagages jusqu'à Louisbourg,

aux frais de Sa Majesté britannique et que les Acadiens, au nombre de trois cents, en tant qu'ils ont été contraints de combattre, sous peine de la vie,[4] ne seront pas punis. Les vainqueurs, qui ont aussitôt pris possession du fort, se font un point d'honneur de ne toucher à rien. Mais lorsque les Français et Acadiens entreprennent tout à coup le pillage des 10,000 livres de marchandises et des 30,000 gallons de rhum, dont le transport est problématique, les Anglais se hâtent de faire comme eux. Ils ne regrettent qu'une chose : n'avoir pu mettre la main sur le « général » Le Loutre qui s'est échappé à temps.[5]

Dès le lendemain, 17 juin, officiers, soldats et employés de Beauséjour s'embarquaient pour l'Ile Royale. Le courage avait sans doute manqué, mais peut-être encore plus l'habileté que le courage, l'ingénieur Fiedmont persistant à croire qu'il eût été possible et relativement facile de prolonger la défense. Il est vrai que le fort Gaspareau, où commandait Benjamin Rouer de Villeray, avait aussi capitulé quarante-huit heures après Beauséjour, et aux mêmes conditions; mais la garnison ne comptait que vingt hommes. D'autre part, à l'ouest, sur la rivière Saint-Jean, Charles de Boishébert était assiégé depuis un mois et, quand il évacua le fort, il le brûla plutôt que de le rendre. Lorsque ce fut fait, la « nouvelle » Acadie cessa de vivre. Sans défense, sans protection, les Acadiens pouvaient croire qu'ils avaient été vaincus une seconde fois, pendant que Lawrence préparait, dans le plus grand secret, le coup dont il voulait les frapper à mort, pendant que Vergor poursuivait sa destinée sur la route de Québec et que les restes de Jean Ferment, inhumés le 16 juin sur les glacis du fort

---

(4) A la décharge de Vergor, force est de rappeler qu'il demanda pour les Acadiens, sans pouvoir l'obtenir, la permission de se retirer avec leurs effets mobiliers dans le délai d'un an, sur les terres du roi de France.

(5) L'abbé Le Loutre parvint à gagner Québec d'où il partit pour la France, en septembre 1755. Le navire, sur lequel il se trouvait, fut capturé en haute mer par les Anglais et l'abbé, qui se faisait appeler Louis Desprez, resta leur prisonnier, à Plymouth d'abord, puis à l'Ile Jersey, jusqu'en 1763.

**Beauséjour, lui-même devenu le fort Cumberland, reposait sous la garde des habits rouges du roi d'Angleterre.**[6]

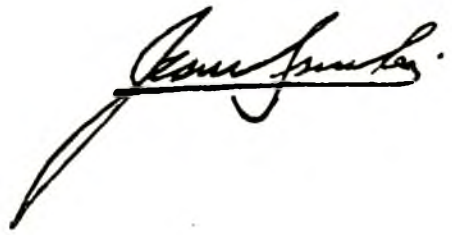

[6] Comme en fait foi un acte passé à Québec, le 23 juillet 1755, Pierre Lesacque déposa dans les minutes du notaire Lanoullier le testament olographe de Jean Ferment. La preuve existe que Lesacque exécuta scrupuleusement, par la suite, les dernières volontés de son ami, avant même que Jacques Ferment crut devoir contester le testament de son frère.